

Protection de l'environnement Indicateurs 2024



Alimentation

L'alimentation représente 6 % des émissions de gaz à effet de serre (GES) dans le secteur santé (source : The Shift Project). Elle est aussi un symbole fort en milieu hospitalier : « *Que ton aliment soit ton premier médicament* ». Plus de 4 500 repas sont servis chaque jour au CHU, aux patients, aux personnels, aux étudiants.

La réglementation, issue des lois dites EGalim et Climat, prévoit que 20 % du budget alimentaire d'un hôpital doit concerner des **produits biologiques**, 50 % en incluant des produits **labellisés qualité**. Au CHU, le taux était de 9 % en 2024.

La prévention du **gaspillage alimentaire**, estimé à **145 tonnes** au CHU en 2022, devient encore plus essentielle. Une nouvelle organisation de gestion des repas a été déployée en 2024, après un test mené par 38 aides-soignants (AS) auprès de 500 patients

dans cinq unités d'hospitalisation.

Désormais, les AS vérifient que le menu (des jours suivants) convient au patient ; sinon, il lui est proposé des alternatives et la commande informatique (Winrest) est passée dans la chambre à l'aide d'un chariot mobile. C'est le résultat de deux ans de travail d'un groupe projet multi-services pour confirmer le repas au cœur de la relation patient-soignant et de la chaîne de soins ; pour plus de satisfaction, moins de dénutrition et moins de gaspillage. La réduction de celui-ci est également facilitée en utilisant des fonctionnalités Winrest spécifiques : ½ portion, profil « à jeun », suppression d'une composante menu, annulation de commande en cas de sortie du patient; des tutoriels ont été réalisés et diffusés fin 2024.

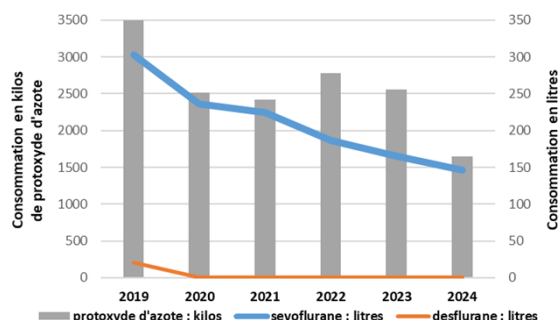


Gaz d'anesthésie

S'ils sont invisibles et parfois inodores, les gaz halogénés (Desflurane, Sévoflurane) et le protoxyde d'azote (gaz hilarant) représentent 5% des GES émis par les hôpitaux.

Infirmiers et médecins anesthésistes, pharmaciens et services techniques travaillent ensemble pour diminuer ou mieux maîtriser leur consommation, tout en maintenant qualité et sécurité des soins. L'utilisation de bas débits de gaz frais, l'anesthésie intraveineuse exclusive, l'anesthésie loco régionale ainsi que des approches non médicamenteuses comme l'hypnose ou les casques de réalité virtuelle sont des alternatives.

Après l'arrêt du Desflurane en 2019, la diminution du Sevoflurane se poursuit : -11,5 % en 2024. La baisse d'utilisation du protoxyde d'azote est encore plus forte : -35 %, suite notamment au débranchement du réseau mural d'alimentation des blocs opératoires début 2024. Par ailleurs, un groupe projet a organisé un audit sur l'utilisation du Meopa (mélange équimolaire oxygène



– protoxyde d'azote) dans les 10 unités de soins les plus consommatrices. Un plan d'action est en cours de finalisation pour optimiser et sécuriser son utilisation (protocoles, locaux, valve d'administration « à la demande » du patient, formation, ...) et développer des alternatives.



Mobilité : 30 % des personnels indemnisés au titre des mobilités douces

Transports publics

Le nombre d'agents (médicaux et non médicaux) indemnisés par la DAMRRU ou par la DRH pour des abonnements (annuels ou mensuels) à des transports publics (train, tram, bus, cars) a fortement augmenté en 2024 : + **20 %**. Le taux de remboursement étant passé à 75 % en septembre 2023, des agents ont choisi de s'abonner pour terminer leur trajet en tram ou bus, en garant leur véhicule sur des parkings relais dans l'agglomération. Par ailleurs, une étude de l'opérateur Ginko, à

Forfaits Mobilités durables

Une réglementation de décembre 2020 complétée fin 2022 permet aux hôpitaux d'indemniser les agents pour leurs trajets domicile-travail réalisés à vélo ou en covoiturage, via un forfait financier annuel (100 €, 200 €, 300 €) selon trois niveaux (30, 60 ou plus de 100 jours).

Le CHU l'applique. Le nombre de bénéficiaires a augmenté de **8 %**. Des mesures ont été prises pour sécuriser les parcs vélos existants : badger aussi pour la sortie, rondes équipe sécurité, caméras de surveillance dirigées sur locaux vélos.

Le CHU a versé à Grand Besançon Métropole (GBM) **4 millions €** en 2024 au titre de la taxe versement mobilité (c'est un impôt correspondant à 1,8 % de la masse salariale) pour le développement des mobilités douces : pour exemple, les pistes

	2020	2021	2022	2023	2024
Nb bénéficiaires	972	908	926	1031	1214
Dépenses en k€	112	112	113	141	227

partir du fichier adresses (anonymes) des personnels, menée début 2024 sur la desserte en tram-bus sur territoire GBM a souligné que sur les 40 % d'agents résidant à Besançon, 97 % sont desservis par le réseau Ginko avec un arrêt à moins de 400 m, 63 % en connexion directe (tram 1 et 2, ligne bus 10) couvrant les principaux débuts et fins de service.

	2021	2022	2023	2024
Nb bénéf - vélo	115	176	356	358
Nb bénéf - covoiturage	100	186	543	615
Total	215	362	899	973
Dépenses en k€	43	104	212	207

cyclables, les parcs relais, les abris vélos sécurisés.

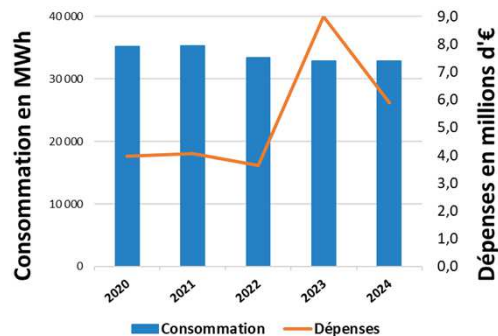
Au total, le CHU a dédié **près de 4,5 millions €** de crédits de personnel en 2024 au développement des mobilités douces. Le plan de mobilités 2021-2025 des personnels du CHU a l'ambition d'un taux de 40 % de recours aux mobilités douces.





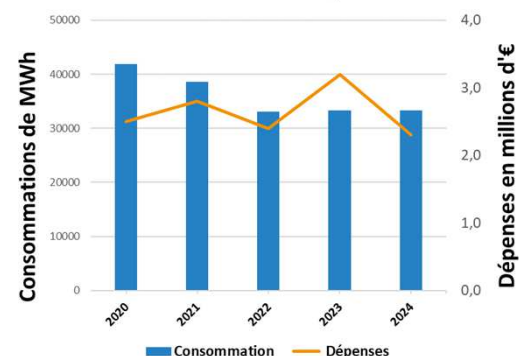
Electricité

La consommation est restée **stable** en 2024 : **32 800 MWh**, malgré la mise en service d'un nouveau bâtiment sur le site Minjoz : CESD (centre d'enseignement et de soins dentaires). Les actions pour la diminuer se poursuivent ; ainsi, une opération de renouvellement des réseaux informatiques de 2024 à 2026 prévoit à son terme, outre des performances améliorées pour les utilisateurs, une économie de 400 MWh. Après une très forte augmentation en 2023 (+ 148 %), la dépense a **baissé de 36 %** : elle est de **5,9 millions €**.



Chauffage

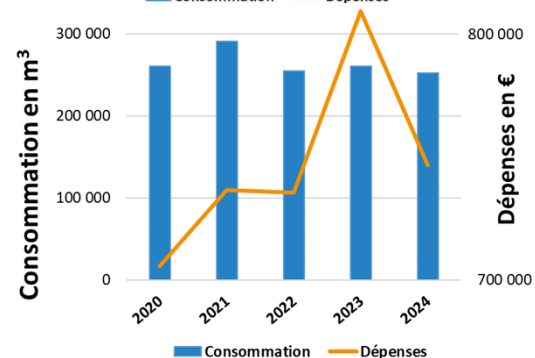
La consommation a **diminué de 1,5 %** en 2024 : **33 300 MWh** au lieu de 33 800 MWh. A noter que cette rubrique est centrée sur les données de chauffage, elle n'inclut pas celles des process froid et vapeur ; des données plus complètes seront produites l'an prochain. La dépense correspondante a **baissé de 28 %** (après une augmentation de 18 %) : elle est de **2,3 millions €**. Etre relié au réseau de chaleur urbain est un atout pour le CHU.



Eau

Après une augmentation de 2,3 % en 2023 (liée à des travaux de vidange des réseaux), la consommation a **diminué de 3 %** en 2024, pour s'établir à **253 000 m³**.

La dépense est de **764 000 €**, en **diminution de 7,3 %** grâce aussi à une légère baisse du coût du m³.



Linge lavé

Traiter du linge en blanchisserie, c'est consommer de l'eau, de l'énergie, des produits lessiviels et rejeter des effluents. Le tonnage de linge pour le seul CHU a légèrement diminué en 2024 : **- 0,5 %**. Cela permet aussi de travailler pour d'autres clients, par exemple le CH Pontarlier en août 2024 suite à un incendie des locaux de leur prestataire. A noter surtout la diminution du poids de linge par jour et par patient : **-4,3 %**. Le moindre impact environnemental induit confirme la vigilance des équipes de soins sur la fréquence des changements de draps en hospitalisation, les draps représentant près de 30 % du total du linge.

	2020	2021	2022	2023	2024
Tonnage du CHU	2009	1983	1922	1964	1953
Poids en kg / patient / jour d'hospitalisation ¹	5,12	4,67	4,39	4,88	4,67

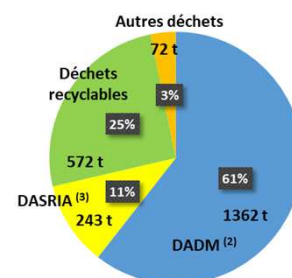
Le développement du mode ambulatoire peut à l'inverse augmenter la consommation d'autres types de linge (peignoirs par exemple).



Déchets : 6,2 tonnes par jour

Le tonnage global a légèrement baissé en 2024 : **- 1 %**. La diminution est plus forte pour le poids par jour et par patient (en tenant compte du volume d'hospitalisations) : **- 5 %**. Le tri, la traçabilité et l'élimination-recyclage des déchets portent sur **45 filières**. En 2024, les référentes déchets ont assuré **49 séances d'information**, courtes (30 mn), inter-professionnelles, à proximité des services, pour un total de **610 participants** ; une belle contribution pour mieux trier, suite aussi à une alerte du Sybert sur des erreurs de tri (coûteuses pour le CHU). La part recyclable (valorisation de la matière) a légèrement diminué à 25 %. Par ailleurs, des dons (associations, ...), dans le cadre de conventions, conduisent à réduire les déchets (repas à la banque alimentaire, ordinateurs, équipements biomédicaux ou mobiliers, ...). Les dépenses liées aux déchets continuent à augmenter : 1 546 000 €, soit + 4,25 % : 203 000 € pour le matériel de conditionnement (sacs, ...), et 1 343 000 € pour la collecte et le traitement par un prestataire extérieur. Les recettes liées au tri quotidien (rachat de ferraille, plomb, sondes d'électrophysiologie, ...) sont de 6 186 €.

	2020	2021	2022	2023	2024
Tonnage du CHU	2 337	2 388	2 300	2 277	2 249
Poids en kg / patient / jour d'hospitalisation ¹	5,96	5,63	5,25	5,65	5,38



¹Les jours d'hospitalisation comprennent l'hospitalisation complète, les séjours ambulatoires et les séances (hémodialyse, chimiothérapie, transfusion, curiethérapie, ...)

²DADM : Déchets assimilés aux déchets ménagers

³DASRIA : Déchets d'activité de soins à risque infectieux et assimilés